



Ormont-Dessous

Le Sépey, le 28.02.2020

CONVOCAATION

Séance du Conseil communal
du **1^{er} avril 2020 à 20 h. 00**
à la Salle du Conseil du Sépey

1. **Appel**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Lecture des décisions adoptées lors de la séance du 11 décembre 2019**
4. **Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2019**
5. **Communications du Bureau du Conseil communal**
6. **Préavis n° 1/2020 Règlement communal de police**
Responsable : Mme Sandra MOTTIER
Membres : M. Philippe BORLOZ
M. Yvan CHESEAUX
Suppléants : Mme Jacqueline HOLZEISEN PIDOUX
M. Cédric VURLOD
7. **Préavis n° 2/2020 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance**
Responsable : Mme Sandra MOTTIER
Membres : M. Philippe BORLOZ
M. Yvan CHESEAUX
Suppléants : Mme Jacqueline HOLZEISEN PIDOUX
M. Cédric VURLOD

8. Préavis n° 3/2020 Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier

Responsable : M. Léon BOURQUI
 Membres : M. Fernand SCHÄFER
 M. Lionel CHESEAUX
 Suppléants : Mme Claudine FONJALLAZ
 M. Samuel GAILLAND

9. Préavis n° 4/2020 Demande de crédit complémentaire pour financer l'élaboration des nouveaux plans d'affectation (PA) de la commune d'Ormont-Dessous

Responsable : M. Stéphane PIGUET
 Membres : Mme Anne-Lise OGUEY
 M. Eric GINIER
 M. Vincent PERROD
 M. Pascal FRANCFORT
 Suppléants : Mme Anne-Lise MEYER
 M. Stéphane BURI

10. Préavis n° 5/2020 Abrogation du règlement sur les procédés de réclame de la commune d'Ormont-Dessous

Responsable : M. Vincent PERNET
 Membres : Mme Géraldine VENKER
 M. Paul-François MERMOD
 Suppléants : Mme Isabelle PITTEX
 Mme Sophie MEYER

11. Communications municipales

12. Propositions individuelles

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

La Présidente

Véronique CHAMOREL



La Secrétaire

Angela PFISTER

Annexes : Procès-verbal de la séance du 11.12.2019 (embargo), avec ses annexes
Préavis n° 1, 2, 3, 4, 5/2020

N.B.1. : Après avoir été soumis pour approbation à tous les commissaires ayant siégé, les rapports de commission - préalablement signés par le Président et au moins un membre -, doivent impérativement être déposés en deux exemplaires au Greffe communal au plus tard 48 heures avant la séance.

N.B.2. : Nous vous rendons attentif au fait que les absences doivent être annoncées au Bureau du Conseil, soit à Mme Véronique CHAMOREL, Présidente du Conseil communal (079 262 0571), soit à Mme Angela PFISTER, Secrétaire (079 228 4877), avant le début de la séance.